

RECRUTE

MISSION DE SERVICE CIVIQUE

Culture et Loisirs

Animateur/animateur au sein de la Ludo-Médiathèque communautaire

Pour une durée de 8 mois

Missions Principales

Tu aimes le jeu ? Nous aussi ! Viens découvrir le métier d'animateur/animateur et de ludothécaire à la Ludo-Médiathèque communautaire à Etrépagny !

Aucune compétence particulière n'est requise mais plaisir de jouer, aimer le contact avec le public, partager sa passion, motivation sont de rigueur.

La mission que nous proposons au volontaire est de contribuer à faire vivre le jeu sous toutes ses formes à la Ludo-Médiathèque.

Le/la volontaire sera amené(e) à participer aux tâches suivantes :

- **Aide au développement du fonds de jeux de société et à son entretien :**
 - Aide et suggestions dans le choix des achats
 - Aide dans l'équipement des jeux de société : inventaire, couverture des boîtes
 - Test des jeux avec le ludothécaire

- **Participer aux animations ludiques :**
 - Accueil d'un public diversifié (petite enfance, enfants, adolescents, adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées), leur donner des conseils de jeux, jouer avec eux.
 - Aide lors des animations ludiques : semaine des jeux ; soirées jeux (jusqu'à 23h00) ; action ludique un samedi sur deux.
 - Co-construction avec le ludothécaire du temps fort ludique de l'année : la journée ludique le dernier samedi du mois d'août.

- **Participation à l'accueil des usagers et à l'entretien des collections dans son ensemble :**
 - Aide aux prêts et retours des documents, inscriptions des usagers, nettoyage et rangement des collections.

Profil requis

- Souriant(e), ponctuel(le),
- Qualité d'accueil, de médiation et d'autonomie,
- Avoir un fort intérêt pour les jeux de société et vouloir transmettre,
- Capacité à s'adapter à différents publics : adultes, enfants, groupes, personnes âgées,
- Capacité à communiquer et à travailler en équipe.

Conditions de travail & Rémunération

- Temps de travail : 25h30 les semaines impaires, 22h30 les semaines paires
- Congés : jours attribués en fonction de l'âge et la durée de la mission
- Rémunération : Indemnité financé
 - Par l'Etat : 504.98 € net mensuel
 - Prestation employeur : 114.85 € net mensuel
- Localisation de travail : Etrépagny
-

Renseignements complémentaires Direction des Ressources Humaines au 02 32 27 89 50

Candidature à adresser avant le 10 janvier 2025 à l'attention de :
Monsieur le Président de la Communauté de communes du Vexin Normand
3 rue Vatimesnil 27150 ÉTRÉPAGNY
contact@ccvexin-normand.fr